



## UNION FEDERALE CGT DIR - Est

10 - 16 PROMENADE DES CANAUX BP 82120 54021 NANCY CEDEX  
TÈL/FAX : 03 83 50 97 84 E MAIL : [CGT.CGT.SYNDICATS.OH.DIRE@I-CARRE.NET](mailto:CGT.CGT.SYNDICATS.OH.DIRE@I-CARRE.NET)

### COMPTE RENDU CGT DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DIR-EST REUNIE LE 30 JUIN 2026

#### 1. Ouverture et Ordre du Jour

La séance débute par l'appel des membres présents, incluant des représentants de l'administration, dont l'Inspecteur Sécurité, Santé au Travail (ISST) et des organisations syndicales (CGT, etc.). A noter l'absence du médecin de prévention et d'un-e représentant du service social.

La CGT dénonce une **dégradation préoccupante des conditions de travail** pour l'ensemble des personnels travaillant à la DIR-Est : exploitation, administratifs et techniques. Elle souligne l'augmentation de la violence routière (vitesses excessives, non-respect du corridor de sécurité) et refuse toute banalisation des accidents de service .

**Critique du PPMR** : Le Plan Ministériel de Prévention Renforcé est jugé « inapplicable » et « contre-productif » dans sa forme actuelle. Ce qui est bâti dessus, en particulier le plan de formation 2026, n'est pas satisfaisant.

- **Opposition aux pneus rechapés** : La CGT s'oppose fermement au projet d'équiper les véhicules d'exploitation des DIR avec des pneus rechapés pour d'évidentes raisons budgétaires alors que l'administration met en avant l'intérêt Écologique. La CGT estime que la sécurité des agents ne doit pas être la variable d'ajustement. Le risque est trop grand pour un gain discutable.
- **Crise des effectifs à la DIR-EST (IDV)** : La CGT tire la sonnette d'alarme sur la « purge » opérée dans les effectifs du service suite aux Indemnités de Départ Volontaire encouragées par la direction soulignant plutôt que par un simple l'effet d'aubaine financière. Contrairement à l'administration, la CGT affirme que ces départs sont dus à la démotivation des personnels eut égard au ras-le-bol général et souvent à la volonté de préserver sa santé.
- **Transparence des promotions à la DIR-EST**: L'opacité est totale depuis 4 ans et dénoncée par la CGT ; concernant les critères de promotion, ils sont gardés secret par une direction qui privilégie un certains clientélisme. La CGT exige que l'ancienneté et l'expérience professionnelle soient réellement reconnues pour mettre fin au sentiment de favoritisme. L'avis du hiérarchique direct n'est plus systématiquement utilisé comme critère et l'agent se retrouve promu à la surprise du chef de centre !

#### 2. Points inscrits à l'ordre du jour

• **Approbation du PV du 18 décembre 2025 :**

Le PV a été adopté à l'**unanimité**.

NDLR : plus de 6 mois après le précédent CSA !

• **Proposition du GT renforcer la sécurité des interventions sur le réseau :** (point pour avis)

Sur les conclusions du groupe de travail local « Renforcer la sécurité des interventions », la CGT exprime des désaccords profonds sur plusieurs mesures techniques retenues :

- Zone tampon et schémas BU4/BU7 : La CGT rejette l'idée que la suppression de la zone tampon soit un signal défavorable. Elle préconise, pour les interventions rapides (ramassage d'objet), de dépasser l'objet et de le charger immédiatement par l'arrière du fourgon pour réduire le temps d'exposition à moins d'une minute
- Pose de panneaux en TPC : La CGT refuse la mention « lorsque c'est faisable » pour le recours aux FLR (Flèches Lumineuses de Rabattement). La CGT exige que l'utilisation de protections lourdes soit imposée pour toute traversée de voie, surtout avec l'impact du nouveau corridor de sécurité qui renvoie les usagers vers la gauche.
- La CGT a formellement demandé et obtenu le **report du vote** concernant les 17 mesures retenues par le groupe de travail « Sécurité des interventions ». La CGT a estimé que le sujet n'était pas assez « mûr » et a vivement critiqué le manque de représentation des agents de terrain dans ce groupe, composé selon les utilisateurs, essentiellement de cadres et de formateurs CAPODES.

• **Mise à jour du DUEVRP:** (pour avis)

- **Lisibilité du tableau recensant les risques :** Lors de la présentation de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUEvRP), la CGT a demandé que les risques classés « rouge, orange et jaune » (les plus critiques) soient placés en **tête de liste** de la nomenclature, plutôt que d'être disséminés par ordre alphabétique dans un énorme tableau, afin d'en faciliter la lecture et le suivi.
- **Focus sur le choc post-traumatique :** La CGT a insisté pour que les Risques Psychosociaux (RPS) soient reconnus comme un risque majeur, en soulignant l'importance de la prise en charge du **choc post-traumatique** en particulier après un accident de service .
- La CGT a demandé le report du vote suite à l'absence des nouveaux documents du DUEVRP , **le vote est donc reporté.**

• **Points sur les analyses accidents :** (pour information)

La CGT conteste vivement la façon dont sont menées les analyse des accidents à la DIR-EST.

- **Refus du travail « bâclé » :** La CGT s'oppose au regroupement de plusieurs analyses d'accidents sur une seule matinée (format de 4 heures), estimant que cela empêche une identification sérieuse des facteurs organisationnels et matériels.

- **Demande d'audit** : Face à ces pratiques issues de P7 qui sortiraient du cadre ministériel, la CGT a annoncé son intention de demander en fin de séance un **vote pour un audit extérieur** sur les conditions de réalisation des analyses d'accidents à la DIR Est.

Faute de majorité permettant d'introduire ce point dans cette FSSSCT, point porté uniquement par la CGT, le directeur a refusé de débattre du sujet proposé.

*NDLR : la CGT ne comprends pas la position de la direction qui renforce l'idée que les analyses accidents ne sont pas EFFECTIVEMENT menées sérieusement à la DIR-EST. Pourquoi craindre un audit de l'INRS ou l'ANACT, si on a rien à se reprocher...*

- **Dépôt de plainte** : La CGT s'interroge sur l'absence de résultats concrets suite aux dépôts de plainte sur certains accidents à la DIR-EST et demande un suivi systématique de ces procédures pour protéger les agents .

• **Amiante** : *(pour information)*

La CGT demande un suivi rigoureux des sections amiantées, notant par ailleurs, que les chantiers tiers génèrent à proximité du siège des poussières dangereuses (silice, etc....) à proximité immédiate des agents de la DIR EST .

• **Suivi annuel des RSST** : *(pour information)*

**Cas individuels critiques** : La CGT a demandé des précisions sur les réponses apportées à un agent ayant déposé au Registre SST **trois signalements successifs** concernant l'ambiance hiérarchique et les RPS en 2025.

- **Interprétation de la répétition** : Pour la CGT, si un même agent multiplie les inscriptions dans le registre pour le même domaine, cela signifie qu'il attend une réponse d'un niveau supérieur à la hiérarchie locale et qu'il « **cherche probablement à se faire entendre via l'instance FSSSCT** »

La CGT à mis en garde le directeur sur la méthode qu'il a choisi de « laisser pourrir une situation » de RPS qui pourrait aggraver dangereusement la santé de l'agent.

Dans le cadre de l'évolution des pratiques, la CGT a fait plusieurs propositions techniques :

- **Application - signalements** : Lors des débats sur le nouveau module de signalement des incivilités et agressions sur tablette, la CGT a vérifié si la touche dédiée était opérationnelle et si le lien avec le Bureau Sécurité Prévention (BSP) était effectif.
- **Déploiement sur téléphones RRF** : La CGT a suggéré à l'administration d'installer cette application de signalement directement sur les **nouveaux téléphones RRF** des agents. Ceci afin de permettre des remontées immédiates depuis le terrain, même sans tablette.

**Aménagement Canicule** : La CGT a insisté sur l'urgence climatique. Elle demande un **aménagement des horaires d'astreinte avec un début de service à 6h00 ou 6h30** pour éviter les pics de chaleur, le directeur est d'accord pour revoir les horaires des équipes d'astreintes.

Voici les principales remarques et interrogations soulevées par la CGT au cours des échanges .

## **Vos représentants CGT à la F3SCT de la DIR-EST**

---

### **RESPECT DES REPRÉSENTANTS CGT DANS LES INSTANCES DE LA DIR-EST**

---

Nous tenons à rappeler une évidence : les représentants de la CGT n'ont pas été désignés par la direction ou mis en place par qui que ce soit. Nous avons été élus par les personnels pour les représenter en instance, porter leur parole, défendre leurs intérêts et faire remonter leurs revendications. C'est exactement ce que nous faisons, avec conviction et responsabilité, malgré un dialogue social qui s'apparente trop souvent à un simple exercice de façade.

Se faire prendre à partie parce que nous remplissons le mandat que les agents nous ont confié est totalement inacceptable. Plus encore lorsque ces critiques émanent d'une Directrice Adjointe Exploitation qui refuse d'assumer pleinement ses responsabilités sur des dossiers essentiels, comme ceux de l'audit des analyses accidents et celui de la convention RIA Godron de Nancy.

Le respect des représentants du personnel n'est pas une option. Les attaques individuelles, le mépris et les tentatives de discrédit n'ont pas leur place dans un dialogue social digne de ce nom.

Quoi qu'il arrive, la CGT continuera à défendre les agents, à porter leur voix et à interpeller l'administration lorsque cela sera nécessaire. C'est le mandat que les personnels nous ont confié, et nous continuerons à l'assumer pleinement.

Les élections professionnelles de décembre 2026 ne sont pas une formalité. Elles déterminent qui siège dans les instances paritaires CSAM et CSA locaux, instances qui sont amenées à formuler des avis sur les restructurations, les suppressions de postes, les réorganisations de services, les conditions d'emploi de chacun d'entre vous.

Dans un contexte où notre ministère subit une pression budgétaire sans précédent avec suppressions d'effectifs, transferts de compétences, remises en cause des statuts, etc.

Le poids de la CGT dans ces instances n'est pas une question de prestige syndical : c'est une question de rapport de forces concret, au quotidien, dans chaque service.

**Aux scrutins de décembre 2026 chaque vote compte.**